

Sagne-Vuagnard

Signalons tout d'abord que ce nom fut écrit à toutes les sauces, surtout avec une indifférence marquée pour le v ou le w.

Cette région du village du Pont, se trouve prise entre la colline des Agouillons et la Dent de Vaultion. C'était autrefois une vaste zone agricole. Celle-ci est devenue aujourd'hui pour l'essentiel alpage.

Elle n'est guère fréquentée que par les utilisateurs et les promeneurs à destination de la Dent de Vaultion, éventuellement de Vallorbe, qui comprennent aussitôt en ces lieux retirés tout le charme discret qu'ils recèlent.

Cette région connu une longue histoire que l'on ne pourra retracer qu'en partie faute de documents. Nous reprenons ci-dessous notre approche historique faite dans le cadre de la réalisation d'un ouvrage sur le Pont. La région sous-jacente, en direction de Vallorbe, les Epoisats, y est associée.

La Tornaz ne pouvait suffire à une population qui put atteindre les 250 habitants déjà au XVIIe siècle. Tout naturellement les habitants de ce village se tournèrent vers le vaste territoire que l'on trouvait dans le vallon situé au pied de la Dent, Sagne Wagnard.

Celui-ci remonte haut dans l'histoire, puisqu'il faisait partie du mas accordé en 1333¹ par l'abbé Bonet à Belvas de Fribourg. Ce territoire, quelque deux siècles plus tard, soit au milieu du XVIe siècle, ne contenait encore apparemment que des bois, des prés et des marais (*continentem certam quantitatem prati, maareschi et nemorum*) . Il avait été abergé aux frères Aymon et Jean Rochat des Charbonnières le 7 janvier 1534 par dom Claude Pollens de l'abbaye du Lac de Joux. In extremis, pourrions-nous dire, puisque deux ans plus tard les Bernois prenaient pied à la Vallée de Joux et supprimaient l'établissement conventuel des Prémontrés. On le situait entre la montagne de Chichevaux et les rochers de Lougliz, Aouilles actuelles avec pour limites exactes la dite montagne à orient, le Pra-German à occident, la Joux à boréa soit au nord et le Champ-de-Burillon au vent.

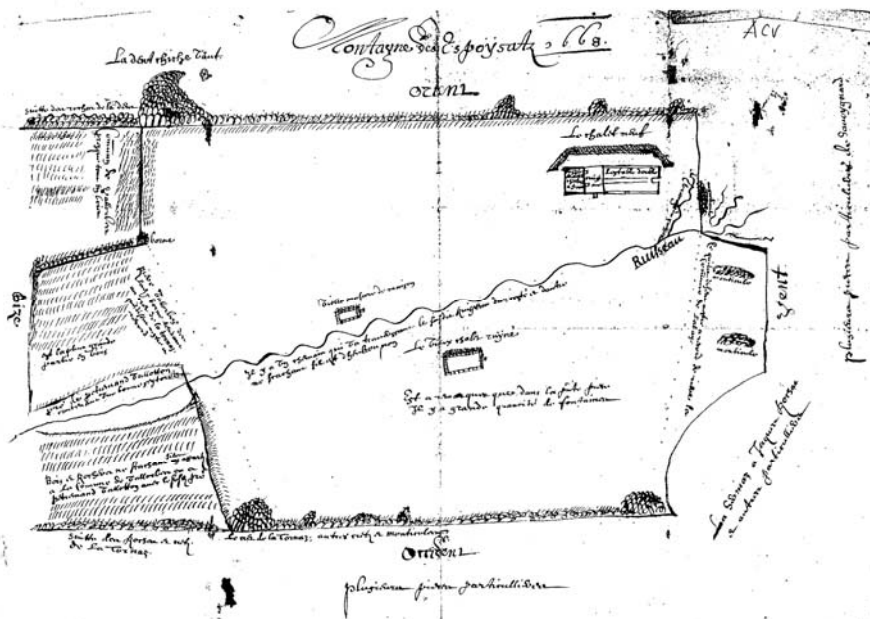
Des maisons devaient peu à peu se construire sur ce territoire qui restait pourtant en contact direct avec le village naissant du Pont, passé la montagne de l'Aouille, à moins de cinq cents mètres de là. En 1600 cinq bâtiments s'y dressaient dont certains probablement habités à

¹ Date reprise dans les historiques locaux, aucun documents n'ayant été retrouvé en rapport avec cette transaction.

l'année, propriétés de François Rochat, d'Anne et Jaques Rochat, à l'emplacement imprécis, d'Abraham Rochat, situé En-Chezchevaux, terme vague s'il en fut et enfin celui de Jonas Rochat qui occupait, à l'extrême nord de ce plateau tourbeux, *le max du Souliert* (Solliat) connu dès une haute époque.

Quant au territoire voisin des Epoisats, prolongement naturel de Sagne-Wagniard en direction de Vallorbe, entre les rochers de Chichevaux et le Crêt des Agouillons, il avait été abergé en 1552 à Petit Jean Rochat des Charbonnières². Le lot échu par la suite à Pierre Hennezel, maître de forges à Vallorbe. Là se trouvait *une montagne soit fructière, avecq les maisons, granges, challets construictz et édifiés en icelle ; située rière le confin et messellerie de l'Abbaye et majorie de Vallorbe ; , lieu appelé les Epoysats en Sagne-Vagnard ; ensemble toutes les possessions en dépendantes, jouxte les roches de Chichevaux d'orient, le Crest des Agollions que tiennent plusieurs particuliers d'occident ; les prés et commungs de Vallorbes de bize : les terres et possessions des Rochat des Charbonnières près le Pont de vent.*

Nous avons donc ici affaire à une véritable communauté, en limite des communes de l'Abbaye et de Vallorbe, un habitat aussi en partie probablement habité à l'année qui connut naturellement des hauts et des bas pour finir par disparaître totalement, fructière y comprise.



² Reconnaissance de 1600, Etudes et documents no 106, p. 124

Plan extrait des Archives communales de Vallorbe, région des Epoisats en 1668, avec deux bâtisses au moins en ruine. Il serait difficile de retrouver toutes ces mazures tandis que la forêt à entièrement repris ses droits en ces lieux. Ainsi qu'en témoigne la photo de la page suivante.

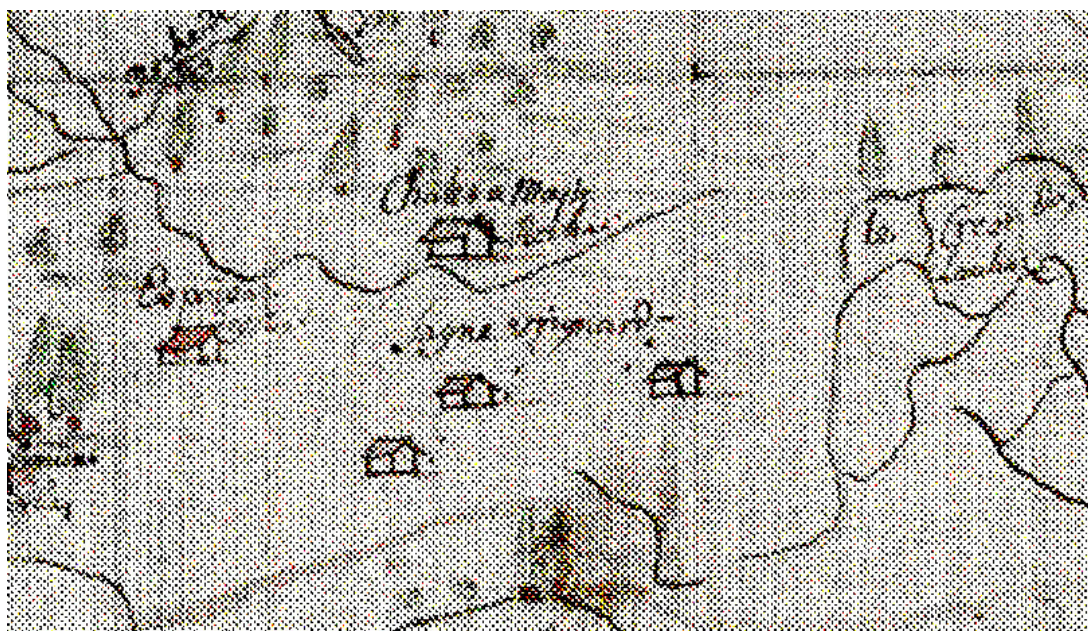
Sur la carte Vallotton de 1709, nous nous trouvons plus qu'en présence de deux chalets, Epoisats et Epoisats dessus, les deux à la commune de Vallorbe.

La carte de 1783 quant à elle témoigne de même de deux bâtisses. Ces deux chalets durent disparaître dans le courant du XIXe siècle.

Il peut sembler bizarre aujourd'hui que des hommes aient pu aller se terrer dans un vallon si austère. Il l'était beaucoup moins à l'époque qui laissait voir un vaste espace défriché, et il n'est pas impossible non plus que cette région désormais à l'écart de toute circulation importante, ait joui d'un micro-climat favorable. D'autre part située sur le chemin qui conduisait de Vallorbe à la Vallée, ce n'était pas du tout la désertitude que l'on imagine volontiers.

Mais revenons-en à Sagne Wagnard dont nous ignorons tout des soubresauts que cette colonie put connaître au XVIIe siècle faute de documents.

Nous ne retrouvons cette zone qu'au début du XVIIIe siècle, en particulier en 1709 grâce à la carte Vallotton :



Il y a alors, outre les chalets des Epoisats dessous, tout à gauche, et les Epoisats dessus, trois maisons pour Sagne-Wagnard, plus le chalet à Moyse Rochat au pied de la Dent. Il est possible que ces trois maisons de Sagne-Wagnard soient encore habitées à l'année à l'époque.

La vie là-haut et ses protagonistes, nous est révélée un peu par les écritures du hameau (NA1), du 10^e juin 1709 :

L'honorable Conseil du Pont s'étant assemblé au sujet de la difficulté mouvante entre les Srs. David Rochat, surveillant, et l'hoirie de maître Jean Rochat armurier, au sujet de la delaise doit clédard qui se doit faire sur le chemin de Vallorbes, vers leurs chalets de Sagnevognard. Lesquels, au lieu de poursuivre leurs difficultés judiciairement comme elle était commencée, l'auraient de gré à gré soumise au jugement et ordonnance du dit Conseil, tellement qu'après avoir entendu les parties en leurs raisons et allégations réciproques et entendu les anciens qui pouvaient avoir quelque connaissance de cette affaire, et sur le tout fait les équitables réflexions nécessaires, les Srs. Conseillers, se fondant sur le possessoire, et d'autant que feu honn. Fiacre Rochat l'a toujours faite seul dès leur souvenance. C'est pourquoi ils condamnent son hoirie, tant du premier que du second lit, à la faire à l'avenir, un chacun suivant la portée des biens de leur dit père qui lui est advenu en partage. Et paieront les frais de même. Et au cas que les possesseurs de la Coustaz es Veaux aboutissante à la dite delaise, la veuillent pâturer, ils ne pourront aucunement passer leur bétail par icelle, mais en devront faire une en dessus du dit chemin comme aussi la fermer en devers les prés ... du dit chemin.



La maison de Savogne, transcription libre de l'auteur de cette carte émanant de l'ING, reste la seule bâtisse de l'endroit en 1783. Selon le registre des constructions de la commune de l'Abbaye³, la bâtisse est possédée en 1790 par Siméon Moyse Rochat soit son fils Henri. Celui-ci demande du bois pour la fabrication de 6000 encelles qu'il utilisera pour sa maison de Sagne Voynar, derniers travaux peut-être sur un bâtiment probablement vétuste et qui devait bientôt disparaître, puisqu'on ne la retrouve plus sur le cadastre de 1814 où figure toujours par contre le chalet des Epoisats dessus.

C'était la fin d'une communauté qui avait lutté vaillamment en ces lieux pendant près d'un quart de millénaire peut-être.

Mais Sagne-Wagnard aussi ne retournerait pas tout de suite à la tranquillité qu'elle connaît aujourd'hui. On y reconstruirait entièrement la route de Vallorbe au Pont vers 1840, ce qui fait que pendant pas loin d'un siècle, jusqu'à ce qu'on construise la nouvelle route de Vallorbe au Pont par le Mont d'Orzeires, le vallon verrait l'essentiel de la circulation entre ces deux localités, avec même pendant une saison, en 1880, l'étonnante aventure du charriage de la glace sur la gare de Vallorbe, aventure là aussi prodigieuse dont malheureusement il ne reste aucune trace photographique.

Telles sont les grandes lignes de l'histoire de ce lieu très discret et où il ne fait aucun doute que maints combiers n'y sont jamais allés. Qu'il ne leur tarde donc d'aller découvrir ce petit univers Ô combien différent, et pourtant situé à dix minutes de marche à peine du village du Pont. Suffit de grimper un raidillon sur deux cents mètres, rejoindre l'ancienne route de Vallorbe, franchir un défilé, et l'on y est.

Georges Vagnières, dans son cadastre de la production agricole de 1973, n'a bien entendu pas négligé cette zone. On découvre aux pages suivantes ce qu'il put en dire.

³ ACA, KH105, repris aux Editions Le Pèlerin au no 2, de la collection Etudes et documents, Hors-série.

9 Le Sagne-Vuagnard, Les Agouillons

Propriétaires	: Bifrare Joseph, Le Pont pour les bâtiments et 2,5 ha de terrain. Le solde est loué de plusieurs privés.
Exploitants	: Bifrare Joseph et fils, Le Pont
Altitude	: 1070 - 1160 m (Bâtiment du Sagne-Vuagnard: 1085 m, bâtiment des Agouillons: 1150 m)
Surface pâturable épurée	: 31 ha
Charge en 1973	: 42 vaches 12 veaux 1 chèvre 15 génisses âgées de plus de 2 ans 15 génisses âgées de 1 à 2 ans
Provenance du bétail	: Propriété des exploitants, sauf 4 vaches louées de la plaine et 5 de Mont-la-Ville (zone de montagne)
Durée moyenne du pacage	: 100 jours pour les vaches et les veaux 30 jours pour les génisses en automne, celles-ci étant estivées sur d'autres pâturages
Mise en valeur du lait	: livré matin et soir à la laiterie du Pont. Traite mécanique fonctionnant avec un moteur à essence.
Personnel	: l'exploitant et ses deux fils viennent effectuer la traite et donner les soins au bétail depuis leur domicile

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation pastorale s'étend dans une grande dépression comprise entre les collines des Agouillons et les contreforts de la Dent de Vaulion. A l'ouest, le pâturage s'élève entre les monticules pour redescendre au sud-ouest en direction du Pont sur une pente assez accentuée.

Dans la dépression principale, le terrain se fait assez mouvementé au nord, tandis que la partie sud présente un relief plus régulier. Des tourbières partiellement boisées occupent environ 4 ha dans les régions basses. Quelques emplacements accusent en outre un excès d'humidité. Partout, la couche de terre se montre suffisamment importante. Il croît une herbe abondante d'excellente qualité sur les surfaces saines. La plus grande partie de ce pâturage se compose d'anciens champs où l'on récoltait du foin. Ces propriétés se sont maintenues propres.

Un chemin asphalté muni de passages canadiens donne accès au pâturage depuis Le Pont. Il se poursuit en direction de la Petite Dent. Le bâtiment du Sagne-Vuagnard se trouve en bordure de cette voie. Par contre, le bâtiment des Agouillons n'est accessible qu'avec un véhicule tout terrain par un chemin de terre battue assez rapide et en mauvais état.

La surface se divise en 5 enclos, l'un étant réservé aux veaux. On pratique une rotation de la pâture. Les vaches broutent également Les Agouillons qui constituent un sixième rechange où le bétail effectue 3 passages, soit un séjour total de 25 jours environ. 6 abreuvoirs sont alimentés par des sources et par un puit où l'on doit encore puiser l'eau. On dispose d'une réserve de foin amenée depuis la ferme. La paille n'est utilisée que pour les veaux qui restent en stabulation libre dans une petite gîte, et pour les génisses en automne. Aux deux chalets de Sagne-Vuagnard et des Agouillons, la bouse est déversée dans les fosses à purin dont le volume est respectivement de 30 m³ et 7 m³. Ces déjections sont ensuite réparties à l'aide de la bossette à pression. Pour compléter la fumure, il est semé chaque année un total de 8 tonnes de scories Thomas et sel de potasse, engrais qu'on répand en grande partie avec le tracteur.

Bâtiments

Le chalet de Sagne-Vuagnard est une construction en maçonnerie et en bois datant de 1967. Il serait nécessaire d'en améliorer les alentours qui deviennent assez boueux en période de pluie. Il abrite une étable double dans laquelle trouvent place 45 gros bovins. Les couches sont revêtues de bois. L'allée centrale possède un caniveau d'écoulement couvert. On peut en outre attacher 8 veaux dans une petite écurie simple. Chaque couche est dotée de crèches. Il n'existe pas de logement. Seul un local sert à entreposer les ustensiles. L'eau d'une source est amenée jusque devant le bâtiment par un tuyau de matière plastique. On s'éclaire avec des fallots à pétrole.

Aux Agouillons, il existe également un bon bâtiment construit en 1957. Son écurie double avec 1 rangée supplémentaire de couches transversale à l'extrémité offre 20 places à vaches, ce qui nécessite de partager le troupeau en deux groupes qu'on attache successivement pour la traite. Il est prévu d'agrandir cette construction de manière à pouvoir loger tout le bétail. On trouve aussi une étable à veaux de 10 places. Toutes les couches sont en bois. Les crèches font défaut. Ce chalet ne possède aucune partie habitable, mais un local permet de réduire le matériel. On doit aller chercher l'eau à un puit distant d'une cinquantaine de mètres. Pour séclairer, on utilise des fallots à pétrole.

La petite gîte dans laquelle les veaux vont s'abriter est une construction légère en bois sur fondations en pierres sèches. Elle comprend une petite écurie double de 8 places et un réduit.

Améliorations à effectuer

- améliorer les abords du chalet de Sagne-Vuagnard
- améliorer le chemin donnant accès aux Agouillons
- construire une citerne aux Agouillons pour les besoins du chalet



Le chalet construit en 1967. On ne faisait plus alors dans la poésie ! Le soir tombait ce 26 novembre 2011 alors que nous prenions nos dernières photos.



Petite écurie ou dépôt dans la même région de Sagne-Vuagnard, à quelque trois cents mètres du chalet principal en direction des Agouillons.



Plantation de Sagne-Vuagnard. Photo prise en redescendant des Agouillons. Une rage terrible nous avait pris devant ce spectacle pitoyable d'arbres plantés au cordeau, sans réelle valeur, et avec un sous-bois inexistant. Tout ça proposé et même voulu par des technocrates grassement payés. De quoi grimper aux murs !